



Conseil municipal du lundi 29 juin 2020

au Foyer de ski de fond | Convoqué le 22 juin 2020 | début de séance à 20:00

COMPTE RENDU

Présents (9) : Mmes Régine DELUCA et Nathalie UBAUD, MM. Guy ALBRAND, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON [jG], Romain NOEL [rN], Michel PHILIP et Bernard RENOUY [bR]

Absents, excusés (2) : Mme Annabelle TAIX (procuration à [bR]), M. Alexandre BORRELLY

Public (4) : MM. MINI, UBAUD, NOËL et Mme MARTIN

Secrétaire de séance : [rN]

Préambule : présentation du budget

[bR] expose un état des lieux du budget avec une projection de diapositives animées et commentées d'une quinzaine de minutes particulièrement axée sur l'eau. Les orientations et solutions de financement sont évoquées. Le document de travail sera disponible en mairie au format .pptx ou .pdf simplifié. Une réunion publique sur ce sujet peut-être organisée selon les demandes.

1. Vote des taxes 2020

Proposition : ne pas augmenter les taxes communales cette année, qui a été difficile pour de nombreux administrés ayant vu leurs revenus baisser (chômage partiel, arrêt de travail non indemnisé, ...) :

✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

NB : les taxes intercommunales (CCSPVA) ne subissent non plus d'augmentation cette année.

2. Vote des différents tarifs (eau, foyer de ski, loyer crèche)

Proposition 1 : mise à la location ponctuelle du foyer de ski de fond : le foyer est disponible à la location pour les habitants de la commune au tarif de 30€/jour, il est proposé d'ouvrir la location aux non-résidents pour un montant de 300€/weekend. La caution est de 1000€ dans les deux cas.

✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

Proposition 2 : instauration d'un loyer pour la micro-crèche des Eterlous : jusqu'à présent le bâtiment était mis à disposition gracieuse et les frais d'aménagement, de réparation et d'entretien ainsi que la TFB étaient à charge exclusive de la commune de Venterol. Le loyer permettra de partager ces frais avec la commune de Piégut via le SIVU dédié. Il n'en coûtera pratiquement rien aux communes car la CAF prend en charge une partie de ce loyer et la commune percevra ainsi un revenu supplémentaire de 1200€ mensuels. Bail va être signé.

✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

Proposition 3 : augmentation du prix de l'eau potable : l'augmentation du prix de l'eau est consécutive aux besoins de se conformer à la réglementation en vigueur permettant d'obtenir des aides à l'investissement (Agence de l'eau), de limiter l'impact très important de l'eau sur le budget communal (l'argent utilisé pour subventionner le budget eau ne peut être utilisé ailleurs : école, voirie, associations, salaires, crèche... à savoir environ 35 000€ en 2019 sans tenir compte du comblement du déficit reporté des années antérieures), de n'avoir pas à faire d'emprunt, de l'envie de rester en régie communale et maintenir un prix inférieur aux moyennes nationale et régionale au moins jusqu'au 1er janvier 2026. Cette augmentation a été reportée maintes fois (pas d'augmentation depuis 2016: +100%) et est rendue impossible à reporter davantage au vu des très importantes baisses de dotations de l'État que les collectivités locales subissent chaque année depuis 2011 (plus de 10,1 milliards d'euros).

Il est ainsi proposé une augmentation du prix de l'eau de 0,30€/m³ (passage de 0,40€ à 0,70€ le m³). Ce tarif de 0,70€/ m³ s'appliquera à tous les consommateurs jusqu'à 300m³/an. Le tarif du m³ sera doublé entre 301 et 400m³/an (1,4€/m³) et triplé au-delà de 401 m³/an (2,1€/m³). Le montant de la redevance du branchement au réseau d'eau potable est fixé à 600€.

✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

Remarque : chaque ménage peut limiter la hausse de sa facture (hausse de 9€/an et par personne sur base d'une consommation moyenne de 30m³) en économisant l'eau qui est un bien commun et dont la quantité disponible est de plus en plus limitée en période chaude. Nous veillerons à ce que soient respectés les arrêtés préfectoraux de restriction d'eau en période de sécheresse sur base de l'art. 216-6 à 13 du Code de l'environnement). Il est fait remarquer que la hausse du prix « service eau » est indépendante du prix de l'assainissement qui est fixé par la CCSPVA. [mP] et les commissions « eau/forêt/environnement/agriculture » et « travaux/bâtiments/voirie » vont faire le tour du système d'irrigation pour voir ce qui est réalisable afin que le réseau soit fonctionnel au mieux de ses capacités vieillissantes pour le plus grand nombre d'utilisateurs (canalisations entartrées, pompes... ?).

3. Vote des budgets primitifs 2020 (eau et commune)

Propositions budgets prévisionnels :

- **eau** « investissement » : dépenses et recettes équilibrées à 111 748€
 - **eau** « fonctionnement » : dépenses et recettes équilibrées à 131 558€
 - **général** « investissement » : dépenses 187 803€ et recettes 200 166€
 - **général** « fonctionnement » : dépenses et recettes équilibrées à 571 158€
- ✓ Votes à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

De grosses économies ont été rendues indispensables suite à la très forte baisse des dotations de l'état.

Proposition de délégation d'attributions du conseil municipal au maire : afin de pouvoir avant le 9 juillet signer les nouveaux contrats avec la SMACL, plus protectrice et moins onéreuse que l'actuelle compagnie d'assurance. Afin de faire de rapides demandes de subventions pour l'installation prévue d'un chauffage par pompe à chaleur à l'école et à la crèche.

- passation de contrats d'assurances
- demandes de subventions à tout organisme financer

(les autres délégations du conseil municipal au maire seront votées lors de la prochaine réunion du conseil municipal).

- ✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

4. Augmentation du temps de travail du poste d'ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Passage de 28 à 30,5h/semaine.

- ✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

5. Renouvellement des contrats d'employées

Enseignante cours de musique (1h15/semaine) et employée d'entretien des locaux (15h/mois).

Ce point du jour est reporté au conseil municipal prochain en attente d'un courrier de la préfecture précisant la nouvelle réglementation éventuellement applicable.

6. Adhésion assurance du personnel avec le CDG05

Centre de gestion 05 : Assurance protection du personnel municipal en cas d'arrêt de travail.

Proposition de renouvellement de l'assurance auprès du Centre de Gestion 05.

- ✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

7. Remboursement des frais des employés

Proposition de remboursement des frais d'inscription aux formations obligatoires du personnel et des élus, des frais de transport, de restauration et de logement éventuel y afférents.

- ✓ Vote à l'unanimité (10 pour / 0 contre).

8. Enfouissement des réseaux aux Périers

Les lignes « à fils nus » vont être enterrées par le SDE04 sans frais pour la commune, le SDE04 a rendu un devis de 16 356,84€ pour l'enfouissement de la ligne téléphonique qui reste à notre charge (idem éclairage public). Ce devis semble excessif et est rejeté. Il va être demandé si les employés communaux peuvent profiter de la tranchée pour poser un simple fourreau PTT dans la tranchée avant qu'elle ne soit rebouchée. Le coût sera très largement inférieur et la gaine sera disponible au besoin.

Le SDE04 nous demande au passage quels travaux d'enfouissement du réseau électrique pourraient être envisagés pour 2021, la commission « travaux/bâtiments/voirie » va voir ce qui reste à faire.

9. Questions diverses

- ✓ Le conseil municipal se réunira désormais tous les derniers lundis du mois sauf urgence à le réunir (exception probable du mois d'août).
- ✓ Rallye des Alpes : rallye semi-touristique, voitures sportives de tourisme et de propriétaires (fortunés), rallye de régularité et pas de vitesse pure mais dans le respect d'une moyenne sur le parcours de 50 ou 60 km/h selon choix du conducteur avant le départ, sans annonce presse ni spectateurs, pas de repérage les jours précédents (les concurrents découvrent le trajet lors de leur passage), etc. Fermeture de la route de Curbans aux Tourniaires entre 12h54 (pile) et 14h54 (environ) le 24 septembre 2020. Peu de nuisances, feu vert Préfecture et Curbans, délais de refus de passage dépassés (élections retardées, Covid, etc.), peu d'opposition envers cette manifestation.
- ✓ [jG] = Proposition de remerciements officiels à Florence ALBRAND pour la fabrication des masques. Le conseil souhaite lui faire un petit cadeau pour son investissement personnel en temps et en argent.
- ✓ [bR] = terrain près la Méridienne : discussion au sujet du stationnement en épi et de l'implantation des colonnes de tri enterrées, une demande de subvention FODAC va être déposée.
- ✓ [bR] = numérotation des maisons, la Poste va être contactée cette semaine pour envisager un système pertinent rendu obligatoire (par la Poste et SFR).